



Agissez aujourd'hui

Déclaration de la CSI-Afrique sur la Journée internationale des migrants 2023

En cette Journée internationale des migrants (18 décembre 2023), l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique : <https://www.ituc-africa.org/>) reconnaît et célèbre les contributions inestimables de millions de migrants dans le monde. .

Le parcours migratoire est souvent marqué par de formidables défis auxquels les migrants font face avec courage, notamment sur le continent africain. Ces défis englobent des problèmes à multiples facettes, allant des obstacles à l'intégration sociale à une couverture de protection sociale inadéquate, en passant par les violations des droits du travail et le manque de protection juridique.

Pour atténuer ces obstacles, nous appelons de toute urgence les États membres de l'Union africaine à ratifier la Convention de l'UA sur la libre circulation des personnes et les conventions pertinentes de l'Organisation internationale du travail (OIT) relatives à la migration. Cette étape cruciale garantit des protections et des droits complets pour les travailleurs migrants à travers l'Afrique.

En outre, nous implorons les gouvernements africains de donner la priorité à la protection des droits des travailleurs migrants dans les accords bilatéraux de travail (BLA), en soulignant l'importance d'un traitement juste et équitable dans le cadre de ces accords. Les BLMA et autres accords et processus sur la migration de main-d'œuvre doivent donner la priorité à la garantie des droits des femmes migrantes et des travailleuses migrantes.

Pour améliorer la gouvernance dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, il est impératif d'impliquer les partenaires sociaux tripartites, en favorisant des processus décisionnels inclusifs qui tiennent compte des points de vue de toutes les parties prenantes. C'est pourquoi nous continuerons de plaider en faveur de processus de dialogue social inclusifs impliquant les syndicats, les travailleurs migrants et d'autres parties prenantes essentielles.

Pour les pays ayant l'intention de s'engager dans des échanges de main-d'œuvre, la création de centres d'information sur les migrants peut constituer une ressource essentielle pour fournir des conseils, un soutien et des informations aux personnes qui se lancent dans un voyage migratoire. Il est également essentiel que nos gouvernements accordent une attention particulière au développement des compétences et restent saisis tout en garantissant que les travailleurs migrants ont accès à la protection sociale et aux possibilités et soutiens pour obtenir réparation en cas d'infractions.

Conformément aux objectifs de développement durable énoncés dans l'Agenda 2030 et l'Agenda Afrique 2063, nous soulignons l'urgence de solutions centrées sur les personnes et fondées sur des preuves qui permettent aux individus de rester dans leurs communautés ou facilitent une migration sûre et digne lorsque cela est nécessaire.

Le récent sommet COP28 à Dubaï a souligné la nécessité de s'attaquer à l'impact du changement climatique sur les migrants. La CSI-Afrique et d'autres syndicats mondiaux plaident en faveur de partenariats inclusifs qui défendent les droits des migrants, des femmes, des personnes handicapées et des communautés. En outre, la participation des jeunes est essentielle pour façonner ces discussions.

En cette Journée internationale des migrants, la CSI-Afrique réaffirme son engagement à défendre une gouvernance migratoire fondée sur les droits pour un progrès partagé et une justice sociale. En tant que syndicats, nous continuerons à organiser les travailleurs migrants et à accroître leur voix et leur représentation dans les différents processus de gouvernance de la migration de main-d'œuvre.

Chaque individu possède la capacité d'effectuer un changement positif. En unissant nos actions aujourd'hui, nous ouvrons la voie à un avenir plus brillant et plus inclusif.

La CSI-Afrique s'unit aux migrants pour défendre leurs droits, leur dignité et la réalisation de leur plein potentiel !

Fait à Dar Es Salam, le 18 décembre 2023



Le Secrétaire général

Akhator Joel Odigie